

Fiche Technique

Masques de Protection Respiratoire 3M™ Série 8300

Description

Les masques de protection respiratoire 3M Série 8300 procurent une protection efficace pour des applications en industrie où les employés sont exposés à des aérosols solides et / ou liquides non-volatils.

- Testés et approuvés CE selon les exigences de la norme EN149:2001 + A1:2009.
- Forme coque résistante à l'écrasement.
- Barrette nasale en forme de "M" qui s'ajuste d'une simple pression et procure plus de confort.
- Elastiques tissés qui augmentent la perception du confort et de maintien au visage pour une meilleure étanchéité.
- Média filtrant 3M™ Advanced Electret qui procure une filtration efficace avec une faible résistance respiratoire. Il contribue ainsi aux performances de ce produit de grande qualité.
- Revêtement intérieur ultra doux qui permet aux porteurs d'avoir un excellent niveau de confort et constant pendant la journée.
- Soupape expiratoire qui augmente l'acceptabilité du porteur dans les environnements chauds et/ou humides ou dans les conditions de travail difficiles et physiques*.
- Des élastiques colorés pour une distinction rapide des niveaux de protection: jaune pour FFP1, bleu pour FFP2 et rouge pour FFP3.

Matériaux

Les matériaux suivants ont été utilisés pour la fabrication des masques de protection respiratoire de la série 8300.

- Elastiques - Elastomère thermoplastique
- Agraphes - Inox
- Barrette nasale - Aluminium
- Média filtrant - Polypropylène
- Soupape expiratoire* - Polypropylène
- Diaphragme de la soupape* - Elastomère thermoplastique
- Joint facial (uniquement pour le 8833) - PVC

Ces produits ne contiennent pas d'élémentes faits à base de latex (caoutchouc naturel).

Poids maximum des produits:

- Sans soupape (8310 & 8320) = 10g
- Avec soupape (8312 & 8322) = 15g
- Avec soupape (8833) = 20g

* uniquement pour les modèles 8312, 8322 et 8833

Homologation

Ces produits répondent aux exigences essentielles de sécurité définies par la directive européenne 89/686 (Directive des Equipements de Protection Individuelle). Ils sont marqués CE.

La certification d'examen de type CE, selon l'Article 10, a été délivré par INSPEC International Limited, 56 Leslie Hough Way, Salford, Greater Manchester M6 6AJ, UK (organisme notifié 0194).

La certification selon l'Article 11, contrôle qualité CE, a été délivré par BSI Product Services (organisme notifié 0086).

Normalisation

Ces produits sont conformes aux exigences des derniers amendements de la Norme Européenne EN149:2001 + A1:2009, comme pièce faciale de protection respiratoire contre les particules. Ils ne peuvent être utilisés que pour protéger contre des aérosols solides, liquides dont la phase liquide est l'eau et liquides non volatils.

Les produits sont classés en fonction de leur efficacité de filtration et leur fuite totale vers l'intérieur (FFP1, FFP2 et FFP3) et ausi en fonction de leur utilisation et de leur résistance au colmatage.

Les tests de performance de cette norme incluent la pénétration du filtre, l'exposition prolongée (test de charge), la flammabilité, la résistance respiratoire et la fuite totale vers l'intérieur. Les produits réutilisables doivent aussi passer les tests de nettoyage, stockage et ont l'obligation de passer le test de colmatage (ce test de colmatage à la dolomie est optionnel pour les produits non réutilisables). Une copie intégrale de la EN 149:2001+A1:2009 peut aussi être obtenue auprès de l'AFNOR (F).

Désignations :

R = Réutilisable
NR = Non Réutilisable (usage unique)
D = Répond aux tests de colmatage à la dolomie

Applications

Ces masques peuvent être utilisés comme protection contre des aérosols solides, liquides dont la phase liquide est l'eau et liquides non volatils pour des concentrations ne dépassant pas les limites suivantes:

Modèles	Classification EN 149 + A1	Soupape Expiratoire	Valeur Moyenne d'Exposition(VME)
8310	FFP1 NR D	Sans soupape	4
8312	FFP1 NR D	Avec soupape	4
8320	FFP2 NR D	Sans soupape	10
8322	FFP2 NR D	Avec soupape	10
8833	FFP3 R D	Avec soupape	50

La protection respiratoire est uniquement efficace si elle est correctement choisie, mise en place et portée pendant toute la durée d'exposition aux contaminants.

		FFP1	FFP2	FFP3
Industries chimiques Dangers biologiques	Moisissures, champignons		●	●
	Tuberculose		●	●
	Virus de la grippe		●	●
	Manipulation de produits chimiques : poussières de matières premières, poussières de principe actif			●
Industries agroalimentaires	Processus industriels généraux: dégarnissage, préparation, manipulation de matières premières, mélange automatique de pâtes ou mixes	●	●	●
	Pesage et distribution de matières premières, remplissage de cuves, tamisage mécaniques, mélange manuel		●	●
	Production et conditionnement de farines			●
	Filtration: terre de diatomée			●
Agriculture	Elevage : foin, poils, plumes, travail avec le bétail, aliments du bétail	●	●	●
	Céréales : manipulation de semence, pollen, collecte des grains, exposition aux spores		●	●
Travail du bois - industrie du papier et du carton	Décapage de peinture : par impact, abrasif		●	●
	Bois tendres : ponçage, découpage, fabrication de copeaux		●	●
	Bois durs : ponçage, découpage, fabrication de copeaux			●
Peinture et décoration	Ponçage mécanique : mastic, plâtre, plastique, peinture	●	●	●
	Ponçage mécanique : béton, rouille, bois tendres		●	●
	Peinture électrostatique (ne contenant pas de chromate de plomb)		●	●
Construction automobile	Soudage : Soudage acier inox, soudage point par point		●	●
	Ponçage et finition : ponçage de résine polyester, ponçage de peinture		●	●
Travail des métaux et des industries mécaniques	Fabrication : soudage acier inox, brasage, manutention de métal liquide		●	●
	Usinage et rénovation : broyage, polissage, finissage		●	●
	Revêtement de surface : ponçage de peinture, revêtement de poudre		●	●
BTP	Préparation de surfaçage : poussières de bois tendres (usinage), démolition, travaux de terrassement, découpage/ rivetage, soudage		●	●
	Gros œuvre : projection de béton, poussières de béton, forage de tunnel, broyage		●	●
	Second œuvre : plâtrage, isolation, revêtement de tuiles, meulage		●	●
Mines et carrières	Extraction : préparation de l'extraction, abattage à l'explosif, déplacement de la terre, abattage de roches, extraction de roches		●	●
	Traitement : traitement initial, concassage de roche, broyage de roche		●	●
Travaux de démolition et d'assainissement	Environnement de travail : décapage léger, abattage de béton, démantèlement, démolition, concassage, déblayage, déplacement de décombres		●	●
	Enlèvement de déchets ménagers		●	●

Ce guide de sélection ne propose des protections respiratoires qu'à titre indicatif, qui pourraient être adaptées à différentes applications et ne constitue pas une préconisation. Le choix de l'équipement de protection individuelle (EPI) va dépendre d'un ensemble de facteurs (nature du contaminant, temps d'exposition, contraintes du poste de travail, limite de l'équipement) et ne peut être fait que par une personne compétente. Les renseignements concernant les performances et les limites sont indiquées sur le packaging du produit et sur la notice d'instruction. En cas de doute, demander conseil à 3M.
Pour une formation en protection respiratoire ou un conseil, merci de bien vouloir contacter votre interlocuteur 3M habituel.

Condition de transport et de stockage

Les masques de protection respiratoire 3M™ 8300 ont une durée de vie de 5 ans à partir de la date de fabrication. La date de fin de vie du produit est marquée sur l'emballage de celui-ci. Avant toute utilisation, vérifier que le produit est encore dans sa période de validité. Le produit doit être stocké dans un lieu propre et sec, à des conditions de températures comprisent entre -20°C et +25°C et d'humidité relative <80%. Ce produit doit être stocké et transporté dans son emballage d'origine.

Mise au rebut

Les produits contaminés doivent être considérés comme des déchets dangereux et doivent suivre la même chaîne de destruction que le contaminant.

Nettoyage

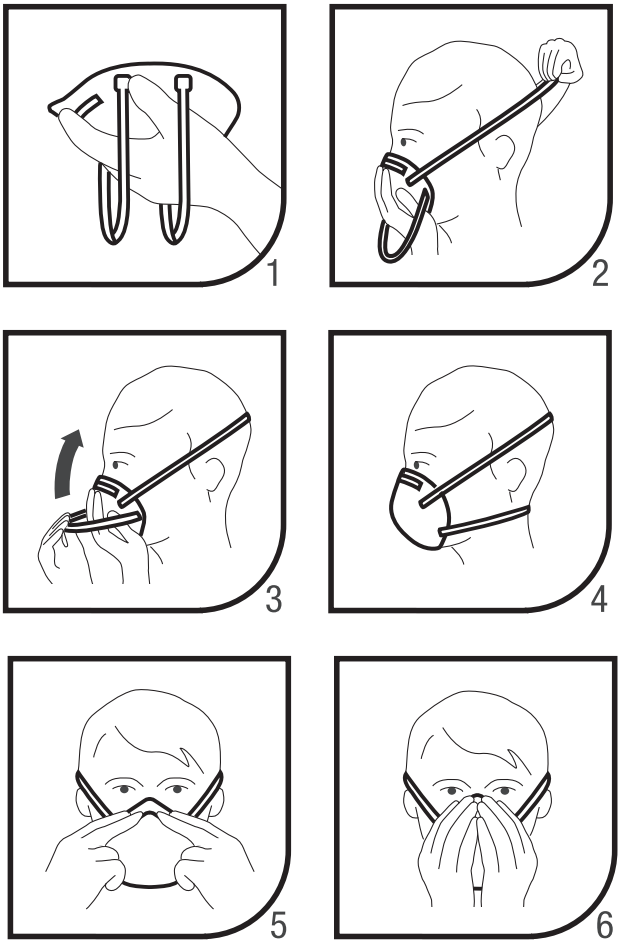
8833 uniquement: si le masque de protection respiratoire doit être utilisé pour une durée supérieure à une journée de travail, le joint facial doit être nettoyé à la fin de chaque poste de travail avec une lingette nettoyante 3M 105.

NE PAS immerger le produit dans un liquide ou un détergent.

Entreposer le masque nettoyé dans un contenant propre et refermable.

Instructions de mise en place

Voir figure 1 à 6
1. Tenir le masque dans une main, la barre nasale vers le bout des doigts, en laissant pendre les élastiques.
2. Positionner le masque sous le menton, la barette nasale orientée vers le haut.
3. Placer l'élastique inférieur au-dessous des oreilles et l'élastique supérieur sur le sommet de la tête.
4. Les élastiques ne doivent pas être enroulés sur eux-même.
5. Adapter la barrette nasale à la forme du nez. Il est important de réaliser cette opération à l'aide des deux mains pour assurer une parfaite étanchéité et obtenir l'efficacité attendue.
6. L'étanchéité du masque au visage devra être vérifiée avant d'entrer dans la zone de travail.



Vérification de l'étanchéité

1. Placer les deux mains en coquille sur le masque sans le déplacer.
2. a) Masque sans soupape - EXPIRER très fortement;
2. b) Masque avec soupape - INSPIRER très fortement.
3. Si de l'air fuit sur les contours du nez, réajuster la barrette nasale pour éliminer les fuites. Refaire un test d'étanchéité.
4. Si de l'air fuit sur le pourtour du masque, ramener les élastiques vers l'arrière. Refaire un test d'étanchéité.

Si une étanchéité satisfaisante NE PEUT PAS être obtenue, NE PAS pénétrer dans la zone contaminée. Consulter votre responsable.

L'utilisateur doit réaliser un test d'étanchéité en accord avec les recommandations locales en vigueur.

Pour des informations concernant les procédures de vérification de l'étanchéité, merci de contacter 3M.

Précautions d'emploi et Limites d'utilisations

Toujours s'assurer que le produit complet :
- Convient à l'application pour laquelle il est utilisé
- Est porté de façon étanche au visage
- Est porté pendant toutes les périodes d'expositions aux contaminants
- Est changé dès que nécessaire

● Pour une adéquation du produit à votre activité et une utilisation correcte suivre la réglementation locale en vigueur, se référer à l'ensemble des informations fournies ou contacter un responsable sécurité et/ou un représentant 3M.
● L'utilisateur devra avoir reçu une formation préalable à la bonne utilisation du produit en accord avec les exigences essentielles de santé et de sécurité définies par la norme.
● Ce produit ne contient pas de composant faits à base de latex naturel.
● Ce produit ne protège pas le porteur contre les gaz ou les vapeurs.
● Ne pas utiliser dans les atmosphères contenant moins de 19,5 % d'oxygène (définition 3M. Chaque pays peut appliquer ses propres limites en matière d'insuffisance en oxygène. En cas de doute, demandez conseil).
● Ne pas utiliser comme protection respiratoire lorsque la concentration en contaminants est inconnue ou présente un danger immédiat pour la vie ou la santé.
● A ne pas utiliser si vous portez une barbe ou toute autre pilosité faciale qui pourrait empêcher un contact parfait entre le visage et le bord du masque.
● Quitter immédiatement la zone contaminée si :
a) La respiration devient difficile.
b) Des vertiges ou d'autres troubles apparaissent.
c) Le masque est endommagé
d) Vous ressentez une irritation
● Pour les produits à usage unique ou réutilisables: disposer et remplacer la protection respiratoire lorsqu'elle est endommagée, lorsque la résistance respiratoire devient trop importante ou à la fin d'un poste de travail*.

*Le 8833 est réutilisable et peut être utilisé pour plus qu'une journée de travail. Voir les instructions de nettoyage.

● Ne jamais modifier, "bricoler" ou réparer cet appareil
● Dans le cas d'une utilisation en atmosphères explosibles, contacter 3M.

Fabriqué en Amérique du Nord

3M en France
Département Solution pour la Protection Individuelle
95006 Cery-Pontoise Cedex
Tél : 01 30 31 65 96

Merci de recycler
© 3M 2009. Tout droit réservé.

Version 1 091127